

Parcours de candidature : le cercle d'accompagnement

Janvier 2019



Office of / Bureau de la
vocation

The United Church of Canada
L'Église Unie du Canada

Parcours de candidature : Le cercle d'accompagnement (janvier 2019)



Copyright © 2019
The United Church of Canada
L'Église Unie du Canada



Le contenu de cette ressource est autorisé sous la Licence d'attribution non commerciale sans œuvres dérivées (by-nc-nd) de Creative Commons. Pour consulter un exemplaire de cette licence, visitez le <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/ca/legalcode.fr>. Toute reproduction doit inclure l'avis de copyright de l'Église Unie et la licence de Creative Commons.

La recherche de la propriété des droits d'auteurs concernant le matériel ci-inclus a été faite avec soin. L'éditeur acceptera avec gratitude toute information lui permettant de rectifier une référence ou un crédit dans les éditions à venir.

Ce document est issu des connaissances et des ressources découlant de trois projets pilotes menés par le Synode Baie de Quinte, le Synode de la Colombie-Britannique et le Synode Manitou. Nous remercions les personnes qui ont participé à ce projet pour leur généreux partage des résultats.

The United Church of Canada
L'Église Unie du Canada
3250 Bloor St. West, Suite 200
Toronto, ON
Canada M8X 2Y4
1 800-268-3781
www.united-church.ca
www.egliseunie.ca



Cette publication
a été rendue
possible grâce à
Mission & Service

Table des matières

À propos de cette ressource	4
L'accompagnement : une étape du parcours de candidature.....	5
Le cercle d'accompagnement	5
Le but et les objectifs du cercle d'accompagnement	5
Les modèles de cercles d'accompagnement	7
Les dons et les qualités des membres	8
L'engagement en temps	9
La première rencontre	10
Les rencontres suivies	10
Les catégories de ministère dans l'Église Unie Canada	11
L'orientation de la première rencontre du cercle d'accompagnement	12
Exemple d'alliance convenue par le cercle d'accompagnement.....	13

À propos de cette ressource

L'Église Unie affirme que la reconnaissance active du leadership ministériel en tant que rôle distinct est essentielle à la participation de l'Église à l'espérance de Dieu pour le monde. Le parcours de candidature est le processus qui guide les personnes au cours du discernement de leur appel au ministère. Il permet aussi à l'Église d'accompagner une personne qui souhaite exercer un ministère ordonné, diaconal ou pastoral laïque.

Les exigences du parcours de candidature reposent sur les sept étapes suivantes, qui ne sont pas séquentielles :

- **L'appel.** Il appartient à l'Église tout entière d'appeler les personnes à agir comme leaders, en les encourageant à s'ouvrir à l'appel de Dieu ainsi qu'en nommant et en cultivant les dons pour le leadership ministériel.
- **La reconnaissance du potentiel et de l'aptitude.** Le parcours de candidature comporte différentes exigences, notamment de déterminer si une personne possède les aptitudes et les compétences pour exercer le ministère.
- **L'accompagnement.** L'Église accompagne les personnes postulantes et candidates en leur donnant du soutien et des conseils sous diverses formes qui font partie intégrante du cheminement dans le parcours de candidature.
- **La préparation.** Les personnes postulantes et candidates sont outillées pour répondre à l'appel de Dieu au leadership ministériel.
- **L'évaluation.** L'Église évalue le potentiel, l'aptitude et le niveau de compétence des personnes postulantes et candidates au leadership ministériel, en regard des compétences exigées.
- **L'autorisation.** L'Église déclare que les personnes candidates sont prêtes à exercer un leadership ministériel.
- **La célébration.** Le don des leaders pour renforcer la participation de l'Église à la mission de Dieu doit être célébré tout au long du parcours de candidature.

Cette ressource présente les meilleures pratiques touchant un aspect de l'une des étapes du parcours de candidature, soit l'accompagnement. S'adressant aux membres du cercle d'accompagnement, elle explique le rôle que celui-ci doit jouer et propose des outils pour l'aider à s'acquitter de sa tâche.

Les termes *personne postulante* et *personne candidate* utilisés dans ce guide désignent une personne officiellement engagée dans le parcours de candidature.

L'accompagnement : une étape du parcours de candidature

Le parcours de candidature consiste en sept étapes qui s'entrecroisent pour guider les personnes qui se préparent à exercer un leadership ministériel.

L'une de ces étapes est l'accompagnement. Il s'agit d'encourager et de soutenir ceux et celles qui cheminent pour devenir leaders ministériels, en nourrissant leur développement. On souhaite prévenir que les personnes engagées dans cette voie se sentent isolées et on estime que le parcours vers le ministère se fait mieux en compagnie d'autrui. À la fois l'Église et la personne qui se prépare à l'exercice du ministère doivent sciemment établir des relations d'accompagnement.

L'étape de l'accompagnement se fonde aussi sur le principe que les leaders ministériels devraient être capables de recevoir du soutien et de s'ouvrir à la sagesse des autres. La capacité de constituer des réseaux de soutien est une compétence nécessaire à l'exercice du leadership, car cela contribue à la santé et à la vitalité des personnes qui assument cette fonction. Les personnes postulantes et candidates doivent donc démontrer qu'elles sont en mesure d'aller chercher l'appui d'autrui de façon appropriée.

Le cercle d'accompagnement

Durant le parcours de candidature, l'accompagnement s'effectue principalement grâce au cercle d'accompagnement.

Il revient à la personne qui explore son appel au ministère de déterminer qui pourrait la soutenir dans son cheminement. En fonction de ses propres besoins, chaque personne postulante ou candidate invitera des gens à jouer un rôle de mentor et à l'aider dans la poursuite de son discernement.

Le but et les objectifs du cercle d'accompagnement

Le cercle d'accompagnement vise à soutenir la personne postulante ou candidate dans son cheminement durant le parcours de candidature. Ce soutien met l'accent sur les aspects suivants :

S'orienter par rapport aux exigences du parcours de candidature

Le parcours de candidature peut se révéler coûteux, complexe et exigeant, tout en étant une source de vie, de gratification et de transformation. Le cercle d'accompagnement aide la personne postulante ou candidate à comprendre ce qu'on attend d'elle, et il lui suggérera des gens susceptibles de l'assister si elle a des questions ou éprouve des difficultés. Le cercle d'accompagnement aidera aussi la personne postulante ou candidate à se préparer pour les entrevues avec le conseil des candidatures. Par exemple, il pourra examiner avec elle des exemples de questions qui lui seront posées, lui donner accès à un lieu où s'exercer en vue de

sa présentation et s'enquérir de ses dispositions émotionnelles et spirituelles. Le cercle d'accompagnement est en outre un contexte où célébrer les étapes, grandes et petites, que franchit la personne au fil de son cheminement.

Pratiquer un discernement permanent

Le discernement consiste à offrir une écoute et une attention aux appels de l'Esprit, et il doit se poursuivre tout au long de la vie. Les leaders ministériels ont la tâche de discerner sans relâche, en cherchant à vivre selon les conseils de l'Esprit. Durant le parcours de candidature, les personnes postulantes et candidates discernent les étapes à venir de leur apprentissage et de leur croissance, l'identité qui prend forme en elles par rapport à la vocation, ainsi que la progression de leur cheminement spirituel et de leur appel au ministère.

Le discernement requiert de l'entraînement, de la volonté et des compétences. Le cercle d'accompagnement crée un environnement qui favorise l'écoute, le questionnement ouvert et authentique, et la démarche continue de discernement.

Encourager l'apprentissage et la croissance

Le leadership ministériel est une vocation exigeante qui requiert un engagement dans des études et de la formation. Le parcours de candidature demande beaucoup sur les plans de l'apprentissage et de la croissance. Le cercle d'accompagnement aide le candidat ou la candidate à développer sa conscience et son intégrité personnelles.

Le cercle d'accompagnement aide aussi la personne à définir et à préciser ses propres objectifs en fonction des résultats d'apprentissage attendus durant le parcours. On encourage le candidat ou la candidate à communiquer les résultats des différentes évaluations de son apprentissage et de sa vocation, et à rechercher les conseils et la rétroaction du cercle d'accompagnement sur les objectifs d'apprentissage qu'il ou elle devrait cibler chaque année.

Le cercle crée un espace où il pourra offrir à la personne candidate une rétroaction honnête et bienveillante au sujet de sa croissance et de son développement à mesure qu'il ou elle chemine.

Créer un espace sûr

Il faut un climat de confiance pour permettre une réflexion et une croissance authentiques. Le cercle d'accompagnement doit constituer un espace sûr où ceux et celles qui se préparent au ministère pourront librement exprimer leurs difficultés, leurs espoirs, leurs rêves et les défis qu'ils et elles ont à relever. C'est un lieu où la personne postulante ou candidate partage ses récits, ses expériences et son cheminement spirituel – y compris ses questions et ses doutes.

Les conversations qui ont lieu au sein du cercle demeurent confidentielles, cela afin de favoriser un sentiment de liberté et de sécurité non seulement chez la personne postulante ou candidate, mais aussi parmi les membres du cercle.

Le rôle des membres du cercle d'accompagnement dans le parcours de candidature n'est pas de procéder aux évaluations.

Voir à l'application des normes d'éthique et de pratique pour le personnel ministériel

L'Église Unie a adopté des [Normes d'éthique et de pratique pour le personnel ministériel](#). Les membres du cercle d'accompagnement doivent connaître le contenu de ce document.

La Politique sur le parcours de candidature prévoit ce qui suit :

Lorsque des renseignements portés à son attention soulèvent d'importantes inquiétudes concernant le potentiel, l'aptitude et le niveau de compétence du candidat ou de la candidate en voie de devenir membre du personnel ministériel, en regard des compétences exigées (se reporter aux normes d'éthique pour connaître les comportements qui entraînent une disqualification), le cercle d'accompagnement doit en faire état au conseil des candidatures afin que celui-ci aborde la question avec la personne. Le cercle d'accompagnement doit aviser le candidat ou la candidate que le conseil des candidatures a été informé.

Le cercle d'accompagnement peut solliciter l'avis et le soutien d'un ministre ou d'une ministre du Bureau de la vocation en ce qui a trait à cette politique.

Les modèles de cercles d'accompagnement

Il n'y a pas de modèle de cercle d'accompagnement prescrit, qui s'appliquerait à toutes les personnes candidates. Du moment que l'on s'attache à atteindre les buts et les objectifs du cercle d'accompagnement, une flexibilité est admise quant à la forme que prendra le processus.

À l'étape appropriée de son parcours, la personne qui se prépare au leadership ministériel et le conseil des candidatures déterminent le modèle de cercle d'accompagnement qui convient le mieux. Il y a lieu de tenir compte de facteurs tels que la catégorie de ministère choisie et les exigences du programme d'études, qui peut déjà comprendre certains systèmes de soutien.

Toutes les personnes candidates ont un cercle d'accompagnement. Voici deux modèles possibles :

Modèle en groupe

Le cercle d'accompagnement peut prendre la forme d'un petit groupe de personnes, peut-être quatre ou cinq, que la personne postulante ou candidate rassemble et rencontre régulièrement.

Modèle de personne à personne

Le cercle d'accompagnement peut être constitué de personnes devant jouer chacune un rôle de soutien particulier et que la personne postulante ou candidate rencontre individuellement. Autrement dit, il peut s'agir d'un groupe disséminé de personnes qui l'entourent et l'accompagnent de façon particulière. Les rôles dans ce type de cercle d'accompagnement peuvent comprendre :

- une directrice ou un directeur spirituel – un aîné ou une aînée si la personne postulante ou candidate se prépare à exercer un ministère dans un milieu autochtone – dont l'apport sera axé sur le discernement, la connaissance de soi et l'identité;

- un mentor ou une mentore bien au fait des exigences du parcours de candidature et de la catégorie de ministère que la personne postulante ou candidate a choisie, qui l'aidera dans l'orientation de son cheminement;
- une personne qui aidera la personne postulante ou candidate à établir des objectifs d'apprentissage et qui lui fournira une rétroaction concernant sa progression.

Les personnes qui sont invitées à faire partie d'un cercle d'accompagnement doivent en connaître les modalités, à savoir notamment si elles feront partie d'un groupe qui se réunit régulièrement ou si elles rencontreront individuellement les personnes candidates afin de jouer un rôle particulier.

Les dons et les qualités des membres

Les membres du cercle d'accompagnement doivent posséder certains dons et qualités qui permettront à celui-ci de jouer son rôle. Ces personnes s'engagent à poursuivre leur propre perfectionnement dans ces domaines afin d'offrir un soutien continu à la personne postulante ou candidate. Les membres d'un cercle :

- sont capables de réfléchir relativement à des expériences et de recourir à la pensée théologique;
- sont capables d'offrir une rétroaction constructive et non moralisatrice;
- sont capables d'instaurer un apprentissage collaboratif;
- maintiennent leur engagement dans le discernement permanent et dans la progression de leur propre cheminement de foi;
- acceptent de s'ouvrir et de se montrer vulnérable;
- valorisent l'acquisition continue des connaissances et sont avides d'apprendre, plutôt qu'être des personnes qui estiment tout savoir;
- démontrent une attention sensible et empreinte de compassion;
- cultivent un climat de confiance et de sécurité;
- reconnaissent à chaque personne la liberté de faire ses propres choix;
- demeurent présentes lorsqu'il faut surmonter des obstacles et des difficultés;
- respectent la confidentialité.

Le cercle ne peut comprendre :

- des membres de la famille de la personne postulante ou candidate;
- des proches de la personne postulante ou candidate;
- des personnes appelées à évaluer la personne postulante ou candidate, que ce soit dans un rôle d'éducation, de formation pratique ou de supervision (*exception* : si le candidat ou la candidate se prépare au ministère diaconal ou au ministère pastoral laïque, ou suit un programme dont les exigences comprennent une formation ministérielle supervisée, on considère que les personnes alors responsables de la supervision jouent déjà l'un des rôles prévus au sein du cercle d'accompagnement, en aidant le candidat ou la candidate à atteindre ses objectifs d'apprentissage.
- des membres du conseil des candidatures ou du Bureau de la vocation.

L'engagement en temps

On demande aux membres du cercle de s'engager à long terme pour accompagner la personne postulante ou candidate dans son cheminement vers le leadership ministériel. La continuité est souhaitable au sein du cercle d'accompagnement, mais certaines circonstances peuvent empêcher un membre ou une membre d'y demeurer jusqu'à la fin du processus. La personne postulante ou candidate peut devoir trouver de nouveaux membres en cours de route.

Il n'y a pas de calendrier de rencontres prescrit. Quel que soit le modèle de cercle choisi, la personne postulante ou candidate devra discuter avec les membres potentiels de l'engagement en temps qui sera requis. Le nombre de rencontres ou de séances dépendra des besoins du candidat ou de la candidate, et le rythme pourra changer au fil du parcours.

Comme exigence minimale, la personne postulante ou candidate devrait faire le point sur son discernement continu à des intervalles de quelques mois, et discuter de ses progrès et de ses objectifs d'apprentissage au moins deux fois par année. Un soutien relatif aux exigences du parcours lui sera fourni si nécessaire, avant les entrevues avec le conseil des candidatures.

On encourage aussi les membres du cercle d'accompagnement à inclure régulièrement la personne postulante ou candidate dans leurs prières.

La première rencontre

Modèle en groupe

Lorsque le cercle correspond à un modèle en groupe, la première rencontre sert principalement à faire connaissance, à orienter les membres vers les buts et objectifs du cercle, à s'entendre sur les normes et à convenir d'une alliance (Voir *L'orientation de la première rencontre du cercle d'accompagnement* dans la section Ressources).

Le cercle peut diriger lui-même la rencontre d'orientation, mais la personne postulante ou candidate peut aussi inviter une personne-ressource, telle qu'un ministre ou une ministre du Bureau de la vocation, à jouer ce rôle.

Modèle de personne à personne

Lorsque les membres du cercle rencontrent individuellement la personne postulante ou candidate, une relation s'établit chaque fois de manière officielle et intentionnelle. Les membres devraient prendre connaissance de ce guide pour clarifier le rôle qu'ils et elles s'engagent à jouer. La personne postulante ou candidate devrait convenir d'une alliance avec chaque membre. L'exemple d'alliance présenté dans la section Ressource peut être adapté à cette fin.

Les rencontres suivies

Modèle en groupe

Le cercle communique sur une base régulière avec la personne postulante ou candidate tout au long du parcours. Celle-ci devrait demander des rencontres en fonction de ses besoins, en respectant les exigences minimales mentionnées plus haut. Les membres du cercle laissent à la personne postulante ou candidate la responsabilité de planifier les rencontres et de suggérer des sujets de discussion.

Le sujet principal des rencontres peut être déterminé par la personne postulante ou candidate, ou les membres du cercle peuvent d'un commun accord indiquer un domaine d'exploration propice à la croissance et à l'apprentissage.

Les rencontres du cercle peuvent se faire en personne, par conférence téléphonique ou au moyen de technologies en ligne, comme Skype ou Zoom.

Le déroulement habituel des rencontres peut ressembler à ceci :

Mot de bienvenue

Prière d'ouverture (en alternance)

Tour de table préliminaire

Conversation à partir des questions servant de fil conducteur

ou sur une question ciblée

Planification de la rencontre suivante

Prière ou bénédiction de clôture

Modèle de personne à personne

Le style des rencontres entre la personne postulante ou candidate et les membres de son cercle pourra varier selon les rôles. Les rencontres se feront sur une base régulière et selon un horaire convenu entre la personne et chaque membre.

Les catégories de ministère dans l'Église Unie Canada

Le cercle d'accompagnement peut ensemble examiner le document *Statement on Ministry*, qui se trouve sur le site Web de l'Église Unie en anglais (<https://www.united-church.ca/sites/default/files/resources/statement-on-ministry.pdf>) et un [résumé en français](#) et soupeser l'approfondissement ou la réorientation du sentiment d'appel de la personne postulante ou candidate vers une catégorie particulière de ministère.

Voici une description sommaire des trois catégories de ministère qui existent au sein de l'Église Unie, selon le *Statement on Ministry* :

Les pasteurs et les pasteures assurent tous les aspects du ministère et sont officiellement appelés à celui de la Parole, des sacrements et des soins pastoraux. Cela implique de présider le culte et célébrer les sacrements, de nourrir et de renforcer la communauté bien-aimée de Dieu, en exprimant de façon pertinente pour aujourd'hui la sagesse d'autrefois, et en représentant le Christ dans le monde par la recherche de la justice et de l'intégrité pour la création tout entière.

Les diacres assurent tous les aspects du ministère, leur appel les conduisant à accorder une importance particulière à la formation, au service, à la justice sociale et aux soins pastoraux. Le ministère diaconal, enraciné dans la tradition et l'histoire de la diaconie, [traduction] « œuvre à la croissance de la foi, proclame la vérité face au pouvoir, recherche la responsabilisation mutuelle, annonce l'espérance prophétique, nourrit la vitalité de la communauté, et encourage les relations justes et pacifiques au sein de l'Église et dans toute la création » (tiré de la déclaration de vision du diaconat de l'Église Unie du Canada).

Les agentes et les agents pastoraux laïques sont des membres de l'Église qui mettent leurs dons de leadership au service de la mission et du ministère qui répondent aux besoins des paroisses locales ou des ministères communautaires. Ces personnes peuvent exercer des fonctions touchant divers aspects du leadership ministériel, selon les responsabilités qui leur sont confiées. Parce qu'il repose sur une nomination, le ministère pastoral laïque est solennellement reconnu (reconduit) lors de chaque nouvelle nomination.

Questions de réflexion pour la personne postulante ou candidate

- Pourquoi ressentez-vous un appel vers la catégorie de ministère que vous avez choisie?
- Qu'est-ce que vous appréciez des catégories de ministère envers lesquelles vous ne ressentez pas d'appel?

Comment la catégorie de ministère envers laquelle vous ressentez un appel façonne-t-elle votre identité relativement à votre vocation?

L'orientation de la première rencontre du cercle d'accompagnement

Pour se préparer à la rencontre, les membres devraient avoir lu la section *L'accompagnement* du présent guide, le document *Normes d'éthique et de pratique pour le personnel ministériel* et toute autre information jugée pertinente.

Ouverture

Après un mot de bienvenue, les personnes présentes font brièvement connaissance. Commencez par une prière.

Rôle du cercle d'accompagnement

Revoyez le but et les objectifs du cercle d'accompagnement. Si nécessaire, expliquez brièvement les étapes et autres exigences du parcours de candidature.

Normes du cercle d'accompagnement et établissement d'une alliance

Invitez les personnes présentes à réfléchir en silence à une expérience de groupe où elles se sont senties tout à fait en sécurité, avec la possibilité d'être authentiques et vulnérables. Engagez-les à se demander quelles caractéristiques du groupe ont permis cela. Puis, invitez-les à décrire mentalement par un mot ou une courte phrase ce qui leur a paru bénéfique. Partagez ensuite à voix haute, en les prenant en note, ces qualités propices.

Une fois que toutes les personnes se sont exprimées, évaluez ensemble si les normes de votre groupe pourraient se fonder sur ces caractéristiques. Est-ce qu'il manque des éléments? Le cas échéant, ajoutez-les. Mettez au point une liste complète de normes et convenez d'une alliance pour votre groupe.

Partage de récits et témoignages de foi

Invitez toutes les personnes à partager une courte réflexion à partir de cette question : « Décrivez un moment de votre vie où vous avez ressenti, comme une intuition ou sous la forme d'un message clair, l'appel de Dieu. »

Écoute de la personne postulante ou candidate

La personne postulante ou candidate partage le récit de son appel et décrit comment, à cette étape, elle prévoit s'y prendre pour répondre aux exigences de la préparation au ministère.

Organisation du travail

Discutez de la fréquence des rencontres, de la manière dont elles seront convoquées, du partage des responsabilités, du cadre des conversations, etc.

Étapes suivantes

De quel soutien la personne postulante ou candidate a-t-elle besoin de la part du cercle d'accompagnement à brève échéance? À quel moment aura lieu la prochaine rencontre?

Prière ou bénédiction de clôture

Exemple d'alliance convenue par le cercle d'accompagnement

Le cercle d'accompagnement est un élément essentiel du parcours de candidature par lequel une personne se prépare au leadership ministériel, et les personnes qui sont désignées pour apporter un soutien s'engagent à cheminer ensemble. Cette alliance confirme notre engagement à l'égard des rôles et des responsabilités du cercle.

Section *Personne postulante/candidate* :

Je _____ m'engage avec l'aide de Dieu

- à prendre la responsabilité de réunir le cercle d'accompagnement alors que je discerne mon appel au ministère, à rechercher les conversations qui vont inspirer ma croissance et à me tourner vers les autres pour obtenir des encouragements et du soutien;
- à construire une relation de confiance avec les membres du cercle d'accompagnement;
- à partager mon cheminement de manière honnête et ouverte;
- à accorder une valeur aux dons des personnes qui cheminent avec moi comme membres du cercle d'accompagnement;
- à veiller au respect, par moi-même et par les autres, des normes convenues pour le cercle;
- à contribuer à faire du cercle d'accompagnement un espace sûr où la confidentialité est respectée, sauf en ce qui a trait à des comportements qui contreviendraient gravement aux normes d'éthique et de pratique pour le personnel.

Signature

Date

Section *Membres du cercle* :

Je _____ m'engage avec l'aide de Dieu

- à être membre du cercle pour la durée convenue, en reconnaissant qu'il s'agit d'un engagement à long terme;
- à veiller au respect, par moi-même et par les autres, des normes convenues pour le cercle;
- à accompagner consciencieusement _____ dans son discernement et sa croissance;
- à offrir des encouragements et un soutien, en reconnaissant que les demandes d'explication et les remises en question sont aussi une forme de soutien;
- à inclure _____ dans mes prières et mes attentions;
- à contribuer à faire du cercle d'accompagnement un espace sûr où la confidentialité est respectée, sauf en ce qui a trait à des comportements qui contreviendraient gravement aux normes d'éthique et de pratique pour le personnel.

Signature

Signature

Date

Signature